

Politiques Attractivité et Tourisme

I. Politiques en faveur de l'Attractivité et du Tourisme

A. Définition de la politique, faits marquants 2023, évolutions, objectifs poursuivis en 2024 :

1. Politique de l'Attractivité

La politique de l'Attractivité a pour objectifs :

- de favoriser l'économie de proximité et la cohésion sociale,
- d'ancrer les territoires dans les dynamiques de création d'emplois,
- de lutter contre la précarité et l'exclusion,
- de développer l'économie de la connaissance grâce au soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation,
- de soutenir les équipements structurants et les projets majeurs qui renforcent l'attractivité et favorisent un développement équilibré des territoires.

2. Politique du Tourisme

Le tourisme contribue fortement à l'image et à l'attractivité de l'Alsace. Il occupe une place majeure dans l'économie alsacienne, dont il est un des moteurs. Il est un pourvoyeur d'emplois stratégiques et non délocalisables et ainsi une source importante de développement pour l'ensemble des territoires alsaciens.

La Collectivité européenne d'Alsace coordonne la politique du Tourisme en lien avec les autres collectivités et les acteurs du tourisme, avec l'appui de son agence de développement touristique, Alsace Destination Tourisme.

La stratégie touristique de la destination Alsace s'appuie sur des thématiques d'excellence :

- découvrir l'Alsace, terre d'itinérance douce : vélo, randonnée, ...
- prendre de la hauteur en Alsace : Massif des Vosges, quatre saisons...
- savourer les étoiles et millésimes d'Alsace : gastronomie, vins et bière, arts de la table,..
- vivre le fantastique des châteaux forts d'Alsace,
- l'Alsace au cœur de l'humanisme rhénan et de l'Europe : tourisme de mémoire, transfrontalier,...
- l'Alsace prend soin de vous : bien-être en Alsace,
- l'Alsace est également une terre de culture scientifique et technique.

Politique TOURISME ET ATTRACTIVITE – Vision globale du Budget de la Politique

	CA 2022	BP 2023 (sans reports)	BP 2024	BP 2024 / BP 2023 en €	BP 2024 / BP 2023 en %	AP/AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	10 064 154 €	9 528 663 €	8 927 556 €	-601 107 €	-6,31%	
Dépenses d'investissement	5 726 152 €	4 549 599 €	2 040 000 €	-2 509 599 €	-55,16%	
Total dépenses (A)	15 790 307 €	14 078 262 €	10 967 556 €	-3 110 706 €	-22,10%	0,00 €
Recettes de fonctionnement	460 138 €	720 000 €	700 000 €	-20 000 €	-2,78%	
Recettes d'investissement	0 €	0 €	0 €	0 €		
Total Recettes (B)	460 138 €	720 000 €	700 000 €	-20 000 €	-2,78%	0,00 €

B. Présentation des CDR gestionnaires

1. CDR ATTRACTIVITE

Vision globale du CDR Attractivité

	CA 2022	BP 2023 (sans reports)	BP 2024	BP 2024 / BP 2023 en €	BP 2024 / BP 2023 en %	AP/AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	4 294 508	4 211 625,00	3 967 080,00	-244 545,00	-5,81%	
Dépenses d'investissement	5 707 061	2 549 599,00	1 444 500,00	-1 105 099,00	-43,34%	
Total dépenses (A)	10 001 569,00	6 761 224,00	5 411 580,00	-1 349 644,00	-19,96%	0,00
Recettes de fonctionnement				0,00		
Recettes d'investissement				0,00		
Total Recettes (B)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Il est proposé d'inscrire un crédit de paiement de **5 411 580 €** et aucune recette, répartis comme suit :

- Pour la section de fonctionnement, en dépenses, **un crédit de paiement de 3 967 080 €**
- Pour la section d'investissement, en dépenses, **un crédit de paiement de 1 444 500 €.**

Il n'est prévu aucune recette pour 2024.

1.1 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les crédits sollicités s'élèvent à 3 967 080 € de crédits de paiement.

P048 Contrat Triennal Strasbourg Capitale Européenne	1 100 000 € de CP
---	--------------------------

La Collectivité européenne d'Alsace poursuit son engagement en faveur de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, dans le cadre du nouveau Contrat Triennal Strasbourg Capitale Européenne 2024-2026 en cours de négociation. Elle participe à la compensation des taxes d'aéroport.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 100 000 € de crédits de paiement.**

P055 Enseignement Supérieur et Recherche	240 000 € de CP
---	------------------------

La Collectivité européenne d'Alsace poursuit son engagement en faveur de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE), sur la base d'une contractualisation depuis 1991 et avec une réévaluation chaque année au regard de l'évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement des Départements.

Il est donc proposé **d'inscrire 240 000 € de crédits de paiement.**

P056 Soutien à l'économie	2 627 080 € de CP
----------------------------------	--------------------------

La Collectivité européenne d'Alsace poursuit son engagement en faveur :

- du fonctionnement de l'Agence d'Attractivité de l'Alsace (ADIRA) à hauteur de 1 800 000 €,
- du développement de la Marque Alsace à hauteur de 212 500 €,
- de l'Association pour la Promotion et le Développement des Marques Alimentaires Alsaciennes (APDMAA) à hauteur de 415 000 €,
- des actions menées avec les chambres consulaires (Chambre de Métiers d'Alsace, Chambre de Commerce et d'industrie), notamment pour le développement des marques Artisan d'Alsace et Commerçant d'Alsace à hauteur de 127 800 €,
- de l'aéroport de Colmar-Houssen et de l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim à hauteur de 68 000 €,
- du salon de rencontre d'affaires ADN Business à Mulhouse à hauteur de 2 400 €.

Cela comprend également les cotisations pour l'année 2024 à Aéro'Alsace (200 €), Strasbourg Alsace Place Financière (1 080 €) et Association Fonds CCIT AE (100 €).

Il est donc proposé **d'inscrire 2 627 080 € de crédits de paiement.**

1.2. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les crédits sollicités s'élèvent à 1 444 500 € de crédits de paiement.

P048 Contrat Triennal Strasbourg Capital Européenne	100 000 € de CP
--	------------------------

Dans le cadre du nouveau Contrat Triennal Strasbourg Capitale Européenne 2024-2026 en cours de négociation, il est proposé d'inscrire le même montant qu'en 2023 pour le soutien à l'aéroport de Strasbourg-Entzheim.

Il est donc proposé **d'inscrire 100 000 € de crédits de paiement.**

P055 Enseignement Supérieur et Recherche

700 000 € de CP

Dans le cadre du Contrat Triennal Strasbourg Capital Européenne 2021-2023 au titre du Fonds « Recherche et Innovation », il est proposé un montant de 300 000 € pour assurer le paiement des dossiers engagés en 2023.

Dans le cadre du Plan Campus du CROUS, un crédit de paiement de 400 000 € est nécessaire pour le versement du solde du projet de campus de la vie étudiante sur le site de l'hôpital de Strasbourg.

Il est donc proposé **d'inscrire 700 000 € de crédits de paiement.**

P056 Soutien à l'économie

644 500 € de CP

A travers la délibération du 19 juin 2023, la Collectivité européenne d'Alsace s'est engagée en faveur du soutien à l'immobilier d'entreprises, par délégation des intercommunalités volontaires en mobilisant l'ingénierie d'ALSABAIL. Le dispositif se met en place progressivement et permettra de financer les premiers dossiers d'avances remboursables en 2024. Il est ainsi proposé de prévoir un crédit de paiement à hauteur de 500 000 €.

Il est proposé des crédits pour l'étude d'aménagement du projet 3Land à hauteur de 7 500 €.

Pour les travaux d'investissements de l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim et de l'aéroport de Colmar-Houssen, il est prévu un crédit de paiement de 137 000 €.

Il est donc proposé **d'inscrire 644 500 € de crédits de paiement.**

2. CDR TOURISME

Vision globale du CDR Tourisme

	CA 2022	BP 2023 (sans reports)	BP 2024	BP 2024 / BP 2023 en €	BP 2024 / BP 2023 en %	AP/AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	5 769 646	5 317 038	4 960 476	-356 562	-6,71%	
Dépenses d'investissement	19 091	2 000 000	595 500	-1 404 500	-70,23%	
Total dépenses (A)	5 788 737	7 317 038	5 555 976	-1 761 062	-24,07%	0,00
Recettes de fonctionnement	460 138	720 000	700 000	-20 000	-2,78%	
Recettes d'investissement				0		
Total Recettes (B)	460 138	720 000	700 000	-20 000	-2,78%	0,00

Il est proposé de prévoir un crédit de paiement de **5 555 976 €** et une recette de **700 000 €**, répartis comme suit :

- Pour la section de fonctionnement,
 - en dépenses, d'inscrire **un crédit de paiement de 4 960 476 €**
 - en recettes, d'inscrire **un crédit de paiement de 700 000 €**
- Pour la section d'investissement, en dépenses, d'inscrire **un crédit de paiement de 595 500 €**.

2.1 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les crédits sollicités s'élèvent à 4 960 476 €.

P059O002 : Soutien au fonctionnement d'ADT

4 100 000 € de CP

Alsace Destination Tourisme est le Comité départemental du tourisme pour la Collectivité européenne d'Alsace. Il est le fruit de la volonté des deux Départements, avant même la création de la Collectivité européenne d'Alsace, de donner une impulsion forte aux actions de développement touristique, tant en matière de stratégie que d'accompagnement des projets, par la mise en place d'une organisation unique et performante à l'échelle de la Destination Alsace, associant tous les acteurs du secteur du tourisme.

La Loi Alsace renforce le positionnement d'ADT, chargée « d'animer et de coordonner l'action des collectivités territoriales et des autres acteurs concernés, en cohérence avec le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs ».

Une convention d'objectifs fixera pour 2024 l'ensemble des soutiens de la Collectivité européenne d'Alsace à ADT.

P059O001 : Soutien aux actions et animations touristiques

294 850 € de CP

Parce qu'ils contribuent à la mise en œuvre de la stratégie touristique de la Destination Alsace, il est proposé la poursuite du soutien au fonctionnement des lignes touristiques ainsi qu'à des actions dans le cadre d'Alsace à Vélo.

Opération « Alsace à vélo » - 1212-65-65748-633	13 000 €
Lignes touristiques (Fleckenstein, Haut-Koenigsbourg, Europa Park, Champ du Feu) – 1227-65-65732-633	250 000 €
Folie'Flore – 1212-65-65748-633	20 000 €
Forêt enchantée – 1566-65-657348-633	10 000 €
Dépenses directes - 2165-011-6188-633	1 850 €
Total	294 850 €

P059O006 : Soutien aux organismes et associations à vocation touristique

111 600 € de CP

Différents organismes et associations contribuent au développement du tourisme en Alsace, en cohérence avec la stratégie touristique et ses filières d'excellence. Il est proposé la poursuite de leur soutien.

Gîtes de France	30 000 €
Clévacances	30 000 €
Terre d'Est	36 600 €
Ronde des Fêtes	6 000 €
Sundgau, routes de la carpe frite	6 000 €
Fédération des stations vertes	1 000 €
Fédération thermale du Grand Est	2 000 €
Total	111 600 €

P059O004 : Navette Saint-Louis/EuroAirport

80 026 € de CP

Une convention de partenariat a été signée entre Saint-Louis Agglomération (SLA), le Département du Haut-Rhin auquel la Collectivité européenne d'Alsace s'est substituée, m2A, la Région et la CCI pour la période 2019-2025.

P059O008 : SYMBIO

39 000 € de CP

Le SYMBIO est en charge de la gestion et du développement du site occupé par le Parc du Petit Prince. Il porte près de 130 ha de foncier, dont 55 ha en pleine propriété et 75 ha en bail emphytéotique consenti par la commune d'UNGERSHEIM jusqu'en 2079 et a contractualisé par bail privé les occupations de terrains.

La contribution financière de la Collectivité européenne d'Alsace aux frais de fonctionnement administratif du SYMBIO est fixée par les statuts selon la clé de répartition suivante :

- 42 % pour la Région Grand Est,
- 42 % pour la Collectivité européenne d'Alsace,
- 16 % pour Mulhouse Alsace Agglomération.

P059O009 : CEEJA

230 000 € de CP

Il est prévu de poursuivre le soutien au Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace (CEEJA) qui accompagne notamment le développement touristique et culturel entre le Japon et l'Alsace.

P059O016 : Salon de l'Agriculture

105 000 € de CP

Il est proposé d'inscrire 105 000 € de crédits de paiement en vue de l'organisation de l'édition 2024 du Salon de l'Agriculture.

Il est donc proposé **d'inscrire au total 4 960 476 € de crédits de paiement.**

2.2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les crédits sollicités s'élèvent à 595 500 €.

P059O014 : plan de rebond tourisme

500 000 € de CP

Pour faire face aux dossiers engagés en 2023 dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité », il est proposé l'inscription de **crédits de paiement à hauteur de 500 000 €.**

P059O002 : ADT

50 000 € de CP

Signalisation d'animation touristique et culturelle sur les autoroutes haut-rhinoises : après validation du dossier des thèmes par la Préfecture en janvier 2023, il convient d'engager la phase graphisme des panneaux. Il est proposé **l'inscription de 50 000 € en CP.** Ces crédits seront versés à Alsace Destination Tourisme qui a passé le marché avec une graphiste en 2021.

P059O003 : Meublés restaurants hôtels

45 500 € de CP

Une subvention « hôtellerie » a été prolongée, il y a lieu de prévoir les crédits de paiement nécessaires au versement du solde : 45 500 € pour le dossier Rosenmeer (CP 13/10/23).

Il est donc proposé **d'inscrire au total 595 500 € de crédits de paiement.**

2.3 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

P017O006 : taxe de séjour

700 000 € de CP

Une recette prévisionnelle estimée à 700 000 € devrait être recouvrée en 2024 grâce à la taxe départementale additionnelle à la taxe de séjour.

Il est donc proposé **d'inscrire 700 000 € de crédits de paiement.**